



Cabinet de naturopathie
ZA du Pontet
189, allée des Erables
73420 Drumettaz-Clarafond
SIRET 79794365100027
Adhérent OMNES 1888
Adhérent CNPM 22791

CONDITION GENERALES DE SERVICES

ENTRE LES SOUSSIGNES

Cécile DELONNAY E.I., naturopathe, ayant son cabinet au 189, allée des Erables, ZA du Pontet, 73420 Drumettaz-Clarafond,

ET

Madame / Monsieur, né(e) le, demeurant
à.....
le client.

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Service déterminent les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de services proposés par le naturopathe

SERVICES

La finalité de l'activité du naturopathe est l'éducation à la santé.

Il s'agit de techniques de prévention et d'éducation à la santé.

Le naturopathe s'engage par ses prestations sur une obligation de moyens et non de résultats

- Sont exclues toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers le consultant pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.
- Les conseils ou prestations donnés ne peuvent en aucun cas se substituer à un traitement ou suivi médical en cours
- Seul un Docteur en Médecine est habilité à émettre un diagnostic médical comme à modifier ou suspendre les traitements qui m'ont été prescrits

Les prestations proposées se font sur rendez-vous aux dates fixées d'un commun accord entre les parties, **au cabinet de Cécile DELONNAY E.I., ZA du Pontet – 189 allée des Erables – 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND.**

ENGAGEMENT DU NATUROPATHE

- Garantir le secret professionnel et ne pas communiquer d'informations confidentielles.
- Se mettre à jour régulièrement par le biais de la formation continue.
- Respecter les préceptes de la naturopathie et la [charte de l'OMNES](#).
- Souscrire à d'une assurance responsabilité civile professionnelle.

TARIFS

Les Prestations ainsi que les tarifs proposés par le naturopathe sont disponibles sur le site internet www.naturopathe-aixlesbains.fr et au cabinet.

Le/la client.e peut se rétracter jusqu'à 48 heures avant la séance réservée, sans aucune pénalité. Dans le cas contraire, soit la séance sera dûe et une facture sera envoyée par e-mail, soit le rendez-vous devra être positionné au minimum dans les 14 jours suivants.

Le bilan naturopathique ne donne lieu à aucun remboursement par les organismes officiels de Sécurité Sociale, mais certaines Mutuelles peuvent prendre en charge tout ou partie d'un soin non conventionnel. Renseignez-vous auprès de votre complémentaire Santé.

Les soins et tarifs proposés :

Bilan de vitalité	80 €
Séance de suivi naturopathique	70 €
Séance biomagnétisme par paires d'aimants	80 €
Consultation + séance biomagnétisme par paires d'aimants	95 €
Réflexologie plantaire	70 €
Massage lympho-détox	80 €

Paiements acceptés par virement, chèque ou espèces. PAS DE CB.

PROTECTION DES DONNEES (loi RGPD - Règlement Général sur la Protection des Données)

En application de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Cécile DELONNAY E.I., m'engage à utiliser les données collectées dans le strict cadre de mon activité.

Les informations recueillies sont les informations nécessaires à la pratique de la naturopathie, et seront conservées pendant 1 AN.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression de ces données personnelles, d'un droit à la limitation du traitement, à la portabilité, d'un droit d'opposition et du droit de définir des directives sur le sort de mes données post-mortem

Je peux exercer ces droits par écrit, auprès de **Cécile DELONNAY E.I. naturopathe – ZA du Pontet – 189, allée des Erables – 73420 Drumettaz-Clarafond** ou par mail à ceciledelonnay@gmail.com.

Consultez le site de la [CNIL](http://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits, pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS - MÉDIATION à LA CONSOMMATION

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « *tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation* ».

Pour tout litige non résolu avec votre Cécile DELONNAY E.I.

Je peux faire appel au service du médiateur de la consommation suivant :

La SAS CNPM MÉDIATION CONSOMMATION dédiée à la médiation de la consommation, située au 27, Avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND, et représentée aux présentes par Madame Jeanne BARRUEL, sa Présidente.

ENGAGEMENT DU CONSULTANT

Prénom-NOM Prénom du client
m'engage à :

☐ Signaler toutes maladies ou contre-indication au naturopathe

☐ Prévenir par mail ou téléphone au moins 48h à l'avance en cas d'annulation de rendez-vous.
Tout rendez-vous non annulé dans ce délai fera l'objet d'une facturation et devra être réglé dans sa totalité

☐ J'ai bien pris connaissance et j'accepte les informations concernant la protection de mes données (loi RGPD) détaillées dans les CGS, j'accepte que les informations saisies par **Cécile DELONNAY E.I.** soient collectées et exploitées à des fins d'accompagnement et de conseil pour ma santé.

☐ J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Services et les Engagements

Fait en 2 exemplaires originaux à

Le/..../.....

Signature du client